



N° 11-522-XIF au catalogue

**La série des symposiums internationaux
de Statistique Canada - Recueil**

**Symposium 2004 : Méthodes
innovatrices pour enquêter
auprès des populations
difficiles à joindre**

2004



INITIATIVE DES DONNÉES RELATIVES AUX AUTOCHTONES – VOLET D'ENQUÊTE

Geoff Bowlby, Johanne Denis, Éric Langlet et Denis Malo¹

RÉSUMÉ

On a demandé à Statistique Canada d'élaborer un « plan directeur » pour un programme complet de statistiques autochtones qui répondrait aux besoins d'information des groupes autochtones, des gouvernements et des autres intervenants. Ce projet de deux ans consiste notamment à élaborer une enquête ou une série d'enquêtes qui utiliseraient de grandes sources d'information déjà en place à Statistique Canada sur les peuples autochtones, ce qui comprend les données de recensement et les données de l'Enquête auprès des peuples autochtones (EAPA). Dans ce document, nous évoquerons les défis que présente la conception d'enquêtes permanentes pour tous les groupes autochtones (Inuits, Métis et Amérindiens) en et hors réserve. Nous nous attarderons en particulier aux aspects suivants : caractérisation et sélection de la population cible, hétérogénéité de la population en réserve et difficultés liées à la conception d'un plan d'échantillonnage pour celle-ci, le développement d'enquêtes intercommunales sur la population des réserves, l'éloignement, le fardeau de réponse et la mobilisation des collectivités et des organismes en milieu autochtone.

MOTS CLÉS : Éloignement, fardeau de réponse, population autochtone, population dispersée.

1. INTRODUCTION

Ces dernières années, les gouvernements comme les organismes autochtones ont de plus en plus insisté sur le besoin de disposer de données améliorées en quantité et en qualité sur la population autochtone du Canada. L'Initiative des données relatives aux Autochtones (IDRA) est un projet sur deux ans d'étude de la faisabilité de la production de statistiques sociales et économiques intégrées et de mesures du rendement dans divers domaines. Nous décrivons les travaux de l'équipe d'enquête de l'IDRA. En 18 mois, on a beaucoup fait. Mentionnons à cet égard la première enquête-ménages intercommunale dans les réserves, à savoir l'enquête pilote auprès des personnes vivant dans les réserves (EAPVR), qui a eu lieu dans cinq réserves disséminées sur le territoire national. Ce qui est tout aussi important, c'est qu'on a dressé les plans d'un programme permanent d'enquête auprès des ménages en et hors réserve ainsi que dans les régions septentrionales du pays. Nous détaillerons chacun de ces événements récents.

2. LA POPULATION AUTOCHTONE DU CANADA

Au Canada, la population autochtone est nombreuse et en croissance. Au cours du Recensement de 2001, presque un million de gens, soit 3,3 % de la population nationale, se sont dits autochtones. Les deux tiers environ étaient des Amérindiens (la moitié vivaient en réserve), 30 %, des Métis, et 5 %, des Inuits. Dans l'ensemble, une proportion approximative de 70 % de la population autochtone habitait hors réserve. De 1996 à 2001, le nombre de gens qui se disaient autochtones s'est considérablement accru (22,2 %)². Cette progression est attribuable à peu près autant à des facteurs démographiques (taux de natalité et espérance de vie supérieurs) qu'aux gens qui n'avaient pas autodéclaré l'identité autochtone dans les recensements antérieurs, mais qui jugeaient depuis appartenir à la population autochtone.

¹ Geoff Bowlby et Johanne Denis, Division de la statistique sociale, des ménages et des familles, immeuble Jean Talon, 7^e étage, Parc Tunney, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6; Éric Langlet et Denis Malo, Division des méthodes d'enquêtes sociales, immeuble R.H. Coats, 15^e étage, Parc Tunney, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

² On définit la population d'identité autochtone par trois questions de recensement portant respectivement 1/ sur l'état autochtone, 2/ sur l'appartenance à une bande ou à une Première Nation et 3/ sur le statut d'Indien inscrit.

Cette population est en croissance, mais pour les statisticiens en quête de données sur les peuples autochtones, le défi est d'observer une population éparse sur le territoire national et qui, dans certains cas, habite des régions très éloignées. D'après les données du Recensement de 2001, le plus grand nombre d'autochtones demeuraient en Ontario et en Colombie-Britannique. En importance relative par rapport à toute la population du pays, la plus grande proportion de Canadiens qui déclaraient l'identité autochtone habitaient dans les provinces de l'Ouest et les territoires septentrionaux. Au Manitoba et en Saskatchewan, une personne sur huit était autochtone; dans le nord du pays, les proportions correspondantes étaient de 85,2 %, 50,5 % et 22,9 % respectivement au Nunavut, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon.

On dénombre 630 Premières Nations ou bandes indiennes canadiennes qui administrent quelque 800 réserves et établissements. Une réserve ou un établissement compte en moyenne 250 autochtones environ. Beaucoup se trouvent en région éloignée ou dans le Nord canadien.

3. L'INITIATIVE DES DONNÉES RELATIVES AUX AUTOCHTONES

3.1 Sources actuelles de données sur les peuples autochtones

Dans l'histoire, la principale source d'information sur la population autochtone a été le Recensement de la population, qui a lieu tous les cinq ans. Cette riche source de données est cependant limitée dans le cas de cette population par le refus d'un certain nombre de réserves de prendre part au recensement (il y en avait 77 en 1991, autant en 1996 et 30 en 2001). En 1991 et 2001, les données principales du recensement ont été complétées par les données d'une enquête postcensitaire auprès des peuples autochtones (EAPA). De telles enquêtes postcensitaires ont livré une information considérable sur les Métis, les Inuits et les Amérindiens en réserve comme hors réserve.

Le programme permanent d'enquête auprès des ménages n'a pas visé la population en réserve et, bien que la population hors réserve ait « techniquement » été couverte par les enquêtes par sondage, on ne tirait pas encore récemment de données utiles de ces dernières principalement en raison de l'insuffisance des tailles d'échantillon ou par manque de questions permettant de reconnaître les répondants d'appartenance autochtone. Avec sa vaste taille d'échantillon, l'Enquête biennale sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) a donné la possibilité de produire une quantité limitée de données sur la santé de la population autochtone hors réserve. Plus récemment encore, on a ajouté des questions à l'Enquête mensuelle sur la population active (EPA) pour caractériser la population autochtone et voir quelle taille d'échantillon majorée permettrait de produire des données sur cette population. Les provinces de l'Alberta et de la Colombie-Britannique ont financé une telle majoration ciblée et des données ont été diffusées sur la situation d'emploi et la scolarité de la population hors réserve en Alberta. Jusqu'à présent, ce travail d'enrichissement des données sur les peuples autochtones a été limité aux quatre provinces de l'ouest et dans le nord, là où la population autochtone est proportionnellement plus nombreuse.

Pour conclure, disons que, en dehors des données de l'EPA et de l'ESCC pour la population hors réserve, les données disponibles sur les peuples autochtones nous viennent tous les cinq ans du recensement ou de sources particulières comme l'EAPA.

3.2 Enrichissement des données sur les Autochtones : Initiative des données relatives aux Autochtones

Ces dernières années, la demande qui s'attache à la statistique autochtone a considérablement augmenté. Dans une situation de demande croissante et d'absence relative d'offre de données, Statistique Canada a été chargé en 2003 par le gouvernement fédéral d'étudier la faisabilité d'un système permanent et intégré de production de statistiques sur les peuples autochtones. Cette étude de faisabilité, appelée Initiative des données relatives aux Autochtones (IDRA), comporte quatre grands volets :

- i consultation : vastes discussions engagées avec les peuples et les organismes autochtones et les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux;
- ii formation et création de compétences en statistique : amélioration et extension de l'ensemble de programmes de formation statistique mis à la disposition des peuples autochtones;

- iii élaboration des données : mise au point d'outils et de méthodes pour les enquêtes permanentes en et hors réserve, à des fins statistiques pour les administrations publiques des Premières Nations et pour les estimations et prévisions de population autochtone;
- iv expérimentation des plans et des méthodes proposés.

4. VOLET D'ENQUÊTE DE L'IDRA

Comme nous l'avons dit, le volet d'élaboration de données comprend trois éléments, dont une activité d'élaboration de méthodes pour les enquêtes permanentes en et hors réserve. On a plus précisément chargé l'équipe du volet d'enquête :

- d'arrêter une conception appropriée pour une suite d'enquêtes à réaliser en toute rentabilité et efficacité auprès de tous les groupes autochtones (Inuits, Métis et Amérindiens) en et hors réserve;
- d'établir le contenu d'enquête et la fréquence de collecte de données;
- de définir un groupement adéquat de réserves à des fins d'échantillonnage et de diffusion (pour des données devant être produites à un échelon supérieur à celui de la réserve);
- de juger comment adapter l'infrastructure de collecte en place dans tout le pays à un programme permanent d'enquête sur les peuples autochtones;
- de faire une enquête modèle dans un nombre restreint de collectivités des Premières Nations.

En exécution de ce mandat, l'équipe du volet d'enquête s'est livrée à trois grandes activités. Premièrement, elle a évalué les besoins en données. Elle l'a fait avec divers ministères fédéraux et quelques gouvernements provinciaux, mais au moment même où Statistique Canada s'apprêtait à dialoguer avec les groupes autochtones sur leurs besoins d'information, le Premier ministre annonçait la création d'un Bulletin sur les questions autochtones (BQA), c'est-à-dire d'une série de mesures devant faire l'objet d'un suivi régulier. Dans cette démarche d'un BQA, on a consulté les groupes autochtones et, pour ne pas ajouter inutilement à ces consultations, Statistique Canada s'est abstenu de discuter des besoins de données avec les peuples autochtones. Il a cependant eu de vastes consultations avec ceux-ci sur l'idée d'un élargissement de la statistique autochtone.

Deuxièmement, l'équipe du volet d'enquête a conçu et réalisé une enquête modèle que nous allons décrire, à savoir l'Enquête auprès des personnes vivant dans les réserves (EAPVR). Troisièmement, un système permanent d'enquête auprès des ménages a vu le jour. Nous le décrirons à son tour à la section 6.

5. ENQUÊTE AUPRÈS DES PERSONNES VIVANT DANS LES RÉSERVES

L'Enquête auprès des personnes vivant dans les réserves (EAPVR) est la première enquête-ménages qui s'adresse à la population des réserves entre les recensements. Il s'agit d'une « enquête omnibus » élaborée et essayée à l'hiver et au printemps de 2004 et qui reprend ce qui pourrait faire partie d'un système permanent d'enquête. Nous voulions non seulement mettre la teneur du questionnaire, les méthodes et les procédures à l'essai, mais aussi produire des données, une information qui serait renvoyée aux réserves participantes. Les leçons tirées de cette démarche serviraient également de paramètres à ce qu'on envisageait comme programme permanent d'enquête auprès des ménages et des réserves (voir la section 6).

5.1 Méthodologie

Vers la fin du printemps et à l'été de 2004, des agents régionaux de liaison auprès des Autochtones de Statistique Canada se sont mis à recruter des réserves pour l'EAPVR. Les réserves retenues ont été choisies en vue d'obtenir un dosage de collectivités des diverses provinces, de conditions d'éloignement et de situations socioéconomiques. Au départ, on espérait que plus de réserves accepteraient de participer, dont toutes les réserves du territoire sud-albertain du Traité n° 7, mais à la fin cinq collectivités des Premières Nations ont donné leur assentiment : Millbrook (Nouvelle-Écosse), Christian Island (Ontario), Wasagamack (Manitoba), Montreal Lake (Saskatchewan) et Siksika (Alberta). Fait assez étonnant, de cette sélection non probabiliste de réserves est né un échantillon qui répondait relativement bien aux critères de diversité des collectivités.

La population visée par l'EAPVR était formée des adultes de 15 ans et plus occupant un logement privé dans chaque réserve participante. Autochtones et non-Autochtones étaient ciblés.

Comme l'EAPVR devait avoir lieu trois ans et quatre mois après le Recensement de 2001, on a jugé que les données de recensement étaient trop peu à jour pour constituer une base de sondage. De plus, comme on aspirait à un programme permanent d'enquête, les données de recensement seraient dépassées en période intercensitaire. Il fallait plutôt dresser une liste à jour des logements dans chaque réserve sélectionnée avant d'échantillonner. C'est la stratégie qu'on a adoptée pour l'EAPVR. Sur la liste ainsi constituée, on a prélevé un échantillon de logements, puis un échantillon d'adultes dans les divers logements sélectionnés (échantillonnage aléatoire à deux degrés). Pour obtenir des listes, on a songé à plusieurs méthodes et ensuite décidé d'en évaluer deux : a) mise à jour des listes de logements du Recensement de 2001; établissement de listes indépendantes. On a finalement pris les listes du recensement et les a actualisées pour deux réserves. Pour les autres, on a dressé des listes indépendantes, les préposés à l'opération ayant constaté qu'il faudrait apporter trop de changements pour mettre à jour les listes du recensement.

Aidé de l'intervieweur autochtone principal de chaque réserve, le responsable de la collecte de données au bureau régional de Statistique Canada a procédé à la sélection de l'échantillon de logements. Il l'a fait manuellement par échantillonnage systématique. Il a ensuite fallu sélectionner jusqu'à quatre adultes dans chaque logement échantillonné (selon le nombre d'adultes par logement). Ce sont des intervieweurs locaux qui, à l'étape de la collecte de données, ont été appelés à échantillonner au second degré.

5.2 Résultats et leçons apprises

L'EAPVR s'est révélée une réussite à maints égards. En gros, les opérations d'établissement de listes et d'échantillonnage se sont bien déroulées et les opérations de collecte ont été rapides et efficaces. Les taux de réponse ont aussi été très élevés, variant de 91 % à 99 %. Il faut toutefois s'attendre à ce que, dans un programme permanent d'enquête, les taux de réponse soient moindres, car le soutien et le suivi assurés en période de collecte pourraient ne pas être aussi appuyés que dans le cas de l'EAPVR.

Cette réussite, on la doit en partie au recours à des intervieweurs autochtones locaux. Dans chaque collectivité, on en a embauché et on les a formés à la tenue de l'enquête sous la surveillance d'intervieweurs principaux nouvellement embauchés et faisant également partie de la collectivité. Dans les séances de compte rendu qui ont eu lieu avec les intervieweurs, on convenait que la présence d'intervieweurs locaux mettait les répondants plus à l'aise.

Si réussite il y a eu, des leçons ont quand même été tirées de l'EAPVR. Dans une collectivité, il a été difficile de garder les intervieweurs. Lorsque les dirigeants au bureau du conseil de bande sont intervenus, le maintien en poste et la productivité des intervieweurs se sont améliorés, d'où l'importance d'associer ces bureaux aux mesures d'embauchage.

On a appris une autre leçon importante au sujet du protocole de communication avec les réserves. La communication a laissé quelque peu à désirer au sujet des « modules au choix ». Sur le modèle retenu pour l'ESCC, on a offert aux collectivités cinq minutes de contenu d'interview pour gagner leur adhésion. Chaque collectivité pouvait choisir le contenu d'une suite de modules et donc se donner une enquête locale (sur mesure). Cela a posé un double problème. D'abord, certaines collectivités ont eu à tort l'impression que Statistique Canada et elles codétermineraient le contenu de tout le questionnaire. En second lieu, deux des cinq collectivités n'ont pas choisi le contenu de leurs modules à temps pour l'enquête. Plutôt que de risquer une non-participation à l'enquête, les questions de tous les « modules au choix » ont été posées dans les deux collectivités en cause. Fort de cette expérience, on a jugé que les risques de malentendu étaient trop grands pour qu'on puisse recommander des questionnaires sur mesure pour un programme permanent d'enquête.

Disons enfin que, si les taux de réponse au niveau des réserves ont dépassé largement notre attente, la sélection des réserves participantes a été très laborieuse et qu'on n'a pas atteint l'objectif de 20 réserves fixé au début de la démarche. Répétons qu'un solide protocole de communication est essentiel à la réussite d'un programme permanent d'enquête dans les réserves.

Somme toute, nos procédures de dénombrement intercensitaires des logements et d'échantillonnage manuel dans les réserves ont donné les résultats escomptés, ce qui confirme la possibilité de tenir une enquête intercensitaire au niveau des réserves.

6. STRATÉGIE POUR UN PROGRAMME PERMANENT D'ENQUÊTE

Une étude des possibilités d'enquête doit considérer séparément les populations autochtones en réserve et hors réserve. Dans le cas de la population hors réserve, on a pensé que l'enrichissement des données devrait passer par une enquête postcensitaire (comme en 1991 et 2001) et par d'importantes enquêtes déjà en place avec peut-être une majoration ciblée de la taille d'échantillon en période intercensitaire.

Le problème se pose très différemment dans le cas de la population en réserve. À cause du fardeau de réponse et des coûts, il est nettement impossible d'étendre tout simplement les enquêtes en place à la population des réserves. Une solution de rechange envisagée consisterait à élaborer une « enquête omnibus » avec un noyau de questions socioéconomiques et des volets spéciaux³, peut-être en rotation thématique.

Voici plus de détails sur les volets en et hors réserve.

6.1 Volet en réserve

Les consultations engagées avec les peuples autochtones tout au long de la démarche IDRA et l'expérience acquise avec l'EAPVR et l'EAPA ont permis de constater qu'un programme pancanadien d'enquête dans les réserves serait impraticable à court terme, les réserves ne semblant tout simplement pas favorables à un tel programme national à grande échelle. Avec un système permanent, nous ne pourrions donc produire à court terme d'estimations provinciales, territoriales ni nationales de la population en réserve. Ajoutons que les consultations ont nettement indiqué que les bandes autochtones ont besoin de données à l'échelon purement local, c'est-à-dire au niveau de la réserve ou de la bande. Un certain nombre de ministères fédéraux se sont aussi dits désireux d'obtenir des données au niveau des collectivités comme moyen d'évaluation de leurs divers programmes. Dans une perspective à plus long terme, une grande question à examiner sera celle du niveau géographique d'échantillonnage et de diffusion de données compte tenu de l'hétérogénéité de la population des réserves (elle est homogène à l'intérieur d'une réserve, mais hétérogène entre les réserves).

À court terme, on doit s'attendre à des progrès pas à pas et donc à l'adoption d'une stratégie d'application progressive pour le volet en réserve de l'IDRA. On songe au départ à faire enquête avec les « grandes » (nous allons définir ce terme) réserves qui accepteraient de participer. Graduellement et progressivement, on édifierait des partenariats pour la production d'estimations relatives à des regroupements intéressants de réserves (au niveau des conseils tribaux ou des traités, par exemple). À plus long terme, c'est une stratégie qui mènerait à l'établissement d'estimations provinciales et, éventuellement, à des estimations nationales.

Période censitaire

Ces hypothèses de travail étant posées, notre projet de programme permanent d'enquête s'amorce en 2006 lorsque le recensement a lieu et des données sont produites pour les réserves sur la langue, la mobilité, le logement, la scolarité, le travail, le travail domestique non rémunéré et le revenu. Un questionnaire « omnibus » qui ressemblerait peut-être à celui de l'EAPVR se situerait au cœur de notre programme permanent d'enquête. Il reste que, en 2006, il n'y aurait guère lieu de mener une autre enquête omnibus à grande échelle dans les réserves. Nous pourrions réaliser des profils des réserves à l'aide des données du recensement pour cette même année 2006.

³ Ces thèmes particuliers pourraient être l'alphabétisation, l'invalidité, la victimisation, etc. Ce sont des sujets d'intérêt qui évoluent lentement et qui requièrent plus de questions pour la production d'indicateurs qu'une enquête omnibus de base comportant des indicateurs généraux comme le plus haut niveau de scolarité ou la situation d'emploi.

Pour compléter les données du recensement au niveau des réserves, il pourrait y avoir des données sur la santé (sujet important que n'aborde pas le recensement) et un thème particulier pour des groupes cibles de réserves. La population visée serait formée des gens (enfants et adultes d'appartenance autochtone ou non) occupant des logements privés dans les réserves. En 2006, on ferait un échantillonnage à deux degrés. Au premier degré, il y aurait un tirage complet des réserves dépassant un certain seuil démographique et appartenant à des groupes déterminés de réserves. Au second degré, il y aurait un échantillonnage aléatoire simple d'adultes et d'enfants dans ces grandes réserves à l'aide de la base de sondage du recensement. Dans le cas des réserves de moindre taille d'un groupe, on échantillonnerait d'abord à leur niveau et ferait ensuite un échantillonnage aléatoire simple d'adultes et d'enfants dans les réserves sélectionnées. Là non plus, les groupes retenus n'embrasseraient pas tout le territoire provincial, du moins au début du programme d'enquête.

Période intercensitaire

En période intercensitaire, on réaliserait des profils pour les réserves comptant plus de 500 habitants⁴ et désireuses de participer. On aurait peut-être une liste de quelque 200 collectivités représentant 70 % de la population des réserves (sans la population des 30 réserves qui ont refusé de participer au Recensement de 2001). Comme pour l'EAPVR, il n'y aurait pas de liste de personnes disponible pour la période 2007-2010, et il faudrait donc dresser la liste des logements dans les réserves. Dans chacune, on échantillonnerait d'abord les logements, puis sélectionnerait au hasard des personnes dans chaque logement. Dans chacune de ces grandes réserves, on n'échantillonnerait pas plus de la moitié de la population cible. L'enquête aurait lieu dans chaque réserve tous les ans ou une seule fois dans la période de quatre ans; il s'agirait d'une enquête omnibus visant à la production d'indicateurs généraux de bien-être. Si elle se tenait une seule fois par réserve en période intercensitaire, le quart des 200 réserves y répondraient chaque année.

Une année importante pour le volet en réserve est 2009. C'est l'année où les réserves devraient répondre au volet thématique spécial du questionnaire. On produirait des données relatives à ce thème uniquement pour les groupes de réserves. L'échantillonnage serait à trois degrés et porterait tour à tour sur la réserve, le logement et la personne. Le tableau 1 donne un aperçu de la stratégie envisagée :

Tableau 1 : Volet d'enquête en réserve au Canada, 2006 à 2010

2006	2007	2008	2009	2010
Profils de réserves par les données de recensement	Profils des grandes réserves par une nouvelle enquête omnibus	Profils des grandes réserves par une nouvelle enquête omnibus	Profils des grandes réserves par une nouvelle enquête omnibus	Profils des grandes réserves par une nouvelle enquête omnibus
NOUVEAUTÉ : estimations pour des groupes de réserves* (module sur la santé; module thématique spécial I; module sur les enfants et les jeunes)			NOUVEAUTÉ : estimations pour des groupes de réserves* (module thématique spécial II)	

* Estimations produites seulement pour un certain nombre de groupes ciblés de réserves.

⁴ À cause de certains impératifs d'échantillonnage, on a jugé qu'un seuil démographique de 500 habitants permettrait à la fois de constituer un échantillon représentatif pour la production d'estimations au niveau des collectivités, de bien gérer le fardeau de réponse et d'éviter les problèmes de confidentialité.

6.2 Volet hors réserve

La population cible du volet d'enquête hors réserve serait formée des Autochtones (adultes et enfants de 6 à 14 ans⁵) occupant des logements privés :

- dans les municipalités à forte représentation autochtone;
- dans les collectivités inuites;
- dans les établissements métis;
- à l'extérieur de ces collectivités, municipalités et établissements.

Période censitaire

Le recensement est l'occasion idéale de caractériser la population cible (« dispersée et petite ») selon les groupes autochtones et à un niveau infraprovincial relativement bas. Il est cependant limité du fait que les questions servant à l'établissement de l'identité autochtone ne sont posées qu'à un échantillon de un ménage hors réserve sur cinq.

Pour les années de recensement, on pourrait songer à un plan de sondage permettant de produire des estimations pour les municipalités à forte représentation autochtone, les collectivités inuites, les établissements métis, certaines régions métropolitaines de recensement et la partie urbaine ou rurale restante dans chaque province ainsi qu'au niveau national, et ce, pour les deux groupes autochtones des Métis et des Amérindiens. Pour les Inuits hors collectivité (Inuits du Sud), seules des estimations nationales seraient visées. Cela rappelle en fait le plan de sondage de l'EAPA de 2001 (Statistique Canada, 2003b) où la base de données de recensement peut directement servir à la sélection des participants.

Le questionnaire d'enquête à employer dépendrait du groupe autochtone auquel appartient le répondant, tout comme du lieu de résidence de celui-ci. On appliquerait un module pour les Amérindiens, les Métis, les Inuits du Nord ou les Inuits du Sud avec les mêmes modules (santé, thème spécial et enfants et jeunes) destinés à la population des réserves (voir le tableau 2).

Période intercensitaire

En période intercensitaire, le gros des grands indicateurs de la scolarité, de la santé, du revenu et du travail pourrait être produit par groupe autochtone à l'aide de l'EPA ou de l'ESCC pour un sous-ensemble ou des groupes de provinces. Il s'agirait, par exemple, d'estimations au niveau des régions⁶. Une année importante à cet égard est 2009 où aurait lieu une enquête omnibus assortie d'un module thématique spécial (tout à fait comparable à celui qui est destiné à la population des réserves). Par les données de l'EPA ou de l'ESCC et peut-être en combinaison avec une enquête indépendante à base de sondage aréolaire, les données de 2009 seraient produites pour les Amérindiens et les Métis par province et territoire et à l'échelle du Canada. Les données relatives aux Inuits seraient disponibles pour leurs quatre régions d'occupation (à savoir le Nunavut, le Nunavik, l'Inuvialuit et le Nunatsiavut) à l'aide d'une enquête indépendante à base aréolaire et à listes indépendantes.

⁵ Les enfants de 0 jusqu'à cinq ans seraient couverts par l'Enquête sur les enfants autochtones (Statistique Canada, 2003a).

⁶ L'EPA couvre la population adulte de 15 ans et plus et l'ESCC, la population de 12 ans et plus.

Tableau 2 : Plan d'enquête hors réserve au Canada, 2006 à 2010

2006	2007	2008	2009	2010
Données de recensement au niveau infraprovincial EPA – Découpage géographique limité par groupe autochtone	EPA ESCC Découpage géographique limité par groupe autochtone	EPA Découpage géographique limité par groupe autochtone	EPA ESCC Découpage géographique limité par groupe autochtone	EPA Découpage géographique limité par groupe autochtone
NOUVEAUTÉ : Niveau infraprovincial et collectivités ciblées (module pour les Amérindiens, les Métis, les Inuits du Nord ou les Inuits du Sud; module sur les enfants et les jeunes; module sur la santé; module thématique spécial I)			NOUVEAUTÉ : Estimations par province et groupe autochtone (enquête omnibus; module thématique spécial II)	

6.3 Recours à l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes ou à l'Enquête sur la population active en vue de l'identification de la population cible pour l'enquête hors réserve de 2009

Comme nous l'avons dit à la section 6.2, l'ESCC et l'EPA offrent, à cause de leur taille globale d'échantillon, une attrayante solution de rechange entre les recensements pour la production de données sur la population autochtone, mais les deux accusent leurs limites pour ce qui est des niveaux possibles d'établissement d'estimations. On pourrait songer à majorer les tailles d'échantillon, mais il faudrait aussi tenir compte tant des coûts que du fardeau de réponse. Voici plus de détails sur chacune de ces enquêtes.

Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes

Reprise chaque année, l'ESCC est dotée d'un échantillon plus grand avec quelque 130 000 unités soumises à l'enquête tous les deux ans (années impaires). C'est une mine de renseignements sur la santé en combinaison avec des données socioéconomiques de base.

L'étude du recours à l'ESCC en vue d'une enquête hors réserve en 2009 révèle le besoin pour cette enquête de modifier la question qu'elle pose sur l'identité autochtone. Avec une question qui sert à reconnaître l'identité ethnoraciale autre que l'identité autochtone, elle crée un sous-dénombrement de la population autochtone si on la compare au recensement⁷. Sur les 130 000 enquêtés des années impaires, environ 3 600 sont des Autochtones d'âge adulte (de 15 ans et plus). Une telle taille d'échantillon restreint la précision et la production d'estimations provinciales pour les Amérindiens et les Métis se limiterait à un sous-ensemble de provinces.

Pour qu'on puisse produire des données de bonne qualité par groupe autochtone au niveau provincial, il faudrait majorer l'échantillon de l'ESCC. Il pourrait s'agir de majorations ciblées, c'est-à-dire qui viseraient des régions de forte concentration autochtone. Délimiter ces régions pose cependant tout un problème. Les municipalités à forte représentation autochtone mises à part, il est fort difficile de distinguer les régions qui abriteraient une partie appréciable de la population cible. En fait, le taux de succès (pourcentage d'Autochtones dans l'échantillon) serait plutôt bas dans la plupart des régions. Cette stratégie ne serait pas rentable.

⁷ Idem (note 2).

En utilisant l'échantillon d'Autochtones de l'ESCC comme échantillon de base et compte tenu même des limites des données que nous avons évoquées, on pourrait réunir une riche information sur la santé et le contenu proposé d'une enquête omnibus, ce qui comprendrait le volet thématique spécial. La collecte de données IDRA devrait être indépendante de l'ESCC et ne pas s'y greffer à titre d'enquête supplémentaire. Avec une enquête supplémentaire, on imposerait un fardeau de réponse inacceptable aux Autochtones et mettrait en danger les taux de réponse tant de l'ESCC que de l'IDRA.

Enquête sur la population active

Depuis avril 2004, on pose dans le cadre de l'EPA une question sur l'identité autochtone qui ressemble à celle du recensement dans les quatre provinces de l'Ouest et dans le Nord⁸. Dans cette enquête, on applique un plan d'échantillonnage avec renouvellement dont l'échantillon se décompose en six sous-échantillons indépendants (ou groupes de renouvellement), dont un sixième est retiré chaque mois et remplacé par un nouvel apport d'échantillonnage. Les ménages sélectionnés demeurent donc six mois dans l'échantillon. Dans tout l'échantillon mensuel de l'EPA, on retrouve environ 2 300 Autochtones (dans les provinces de l'Ouest et le Nord), ce qui permet des niveaux d'estimation semblables à ceux de l'ESCC.

Pour que l'on puisse produire des données de bonne qualité par groupe autochtone au niveau provincial, il faudrait d'abord que l'EPA pose la question sur l'identité autochtone dans toutes les provinces. Il faudrait ensuite majorer la taille d'échantillon. Une façon d'y parvenir serait d'effectuer des majorations ciblées comme nous venons de le décrire dans le cas de l'ESCC. On se heurterait là encore aux mêmes limitations en ce qui concerne les taux de succès. Un autre moyen d'obtention de la taille d'échantillon nécessaire serait de combiner un certain nombre de groupes de renouvellement dans le temps pour créer un échantillon suffisant d'Autochtones, ce qu'on pourrait faire en combinant des groupes de renouvellement actifs et inactifs (retirés de l'échantillon). Cette stratégie pose des problèmes, la première difficulté étant que la population hors réserve est des plus mobiles et qu'il pourrait être difficile de repérer les éléments des groupes de renouvellement retirés. Il y aurait aussi le problème possible des changements d'identité autochtone d'une période à l'autre. On manquerait certaines personnes qui pourraient ne pas avoir autodéclaré l'identité autochtone pendant l'EPA, mais il se pourrait que d'autres personnes qui se seraient d'abord dites autochtones au moment de l'EPA aient changé d'avis le jour où on communiquerait avec elles pour l'enquête de 2009.

Une autre possibilité étudiée est la tenue d'enquêtes indépendantes dans les collectivités à forte représentation autochtone en vue de compléter l'échantillon de l'ESCC ou de l'EPA. Dans ces enquêtes, on ferait répondre au même questionnaire pour « faire l'appoint » de l'échantillon de l'ESCC ou de l'EPA. On s'imposerait des limites de contenu, surtout dans le cas de l'ESCC, car l'information sur la santé recueillie avec l'IDRA est plus restreinte que celle qui le serait avec l'ESCC.

7. CONCLUSION

La stratégie recommandée pour un programme permanent d'enquête permettrait de largement améliorer les statistiques disponibles sur la population autochtone. On obtiendrait plus fréquemment des données à jour d'une meilleure qualité et l'information disponible gagnerait aussi en diversité, le tout s'accompagnant de la production d'indicateurs de base sur le bien-être des Autochtones. Avec l'adoption d'une stratégie d'application progressive dans le cas des réserves, on pourra mobiliser généralement les appuis dans les collectivités des Premières Nations.

⁸ Idem (note 2).

RÉFÉRENCES

Statistique Canada (2003a), "Aboriginal Children's Survey – Feasibility Study", Division des enquêtes spéciales, Statistique Canada, septembre 2003.

Statistique Canada (2003b), "2001 Aboriginal Peoples Survey: Concepts and Methods Guide", Catalogue no: 89-591-X1E.